

*Le Rapporteur général*

N° 06-1 / 2015

*COMPTE RENDU RESUME  
DE LA REUNION INAUGURALE  
DU COMITE ECONOMIQUE*

Le 1<sup>er</sup> juin 2015 s'est tenue dans la Galerie de la Paix, à l'hôtel du ministre des affaires étrangères et du développement international, la séance officielle d'inauguration du Comité économique de la Commission nationale de la coopération décentralisée (C.N.C.D.), en application de l'article 7 du décret du 25 novembre 2014, sous la présidence de **M. Mathias FEKL**, secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des français de l'étranger. Cette session faisait suite à plusieurs réunions de mise au point, dans un format de préfiguration, de telle sorte que ce Comité assure bien une représentation effective des élus territoriaux, des administrations, des opérateurs et des acteurs du monde économique.

En ouvrant la séance, **le Ministre** (*texte intégral de son intervention disponible*) a tenu d'emblée à remercier les participants et à souligner l'importance de cette instance mise en place suite aux recommandations du rapport Laignel, et qui, dans la ligne du *1<sup>er</sup> Forum de l'internationalisation des P.M.E.*, sera appelée à travailler, à la lumière de son expertise et de sa connaissance des territoires, sur des sujets essentiels pour le développement économique et l'emploi.

**Le délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Bertrand Fort**, évoque le tableau des (10) réalisations exemplaires mises en place par les acteurs locaux, pour le soutien à l'expertise territoriale et en faveur de l'attractivité, ces expériences réussies permettant d'établir une typologie des actions existantes et envisageable dans ces domaines. Insistant sur la diversité des actions et la nécessité d'en mesurer l'impact. Des facteurs favorables peuvent être dégagés qui sont : un fort leadership local, une coopération transversale des opérateurs et des services, une continuité des investissements dans le temps. Après une présentation synthétique des cas étudiés, des secteurs d'excellence concernés et des outils mis en œuvre, effectuée par **Florian Ravail** (DAECT), **Bertrand Walckenaer**, directeur adjoint du cabinet du secrétaire d'Etat, a rappelé le travail déjà fait au cours des deux réunions de préfiguration, faisant apparaître trois leviers : améliorer l'échange d'information, favoriser la collaboration entre services, en insistant sur le rôle pivot des ambassades, parvenir à une meilleure lisibilité des actions en évitant les doublons, les visites non coordonnées, qui nuisent à la crédibilité globale de nos contacts économiques.

Le Ministre demande à **M. Bachy, vice-président de la C.N.C.D.**, d'introduire le débat. Celui-ci met d'entrée l'accent sur la reconquête des marchés et se réjouit que ce Comité soit *un véritable parlement où se retrouvent départements ministériels et élus*, pour ensuite aborder les priorités opérationnelles : circulation de l'information, en tenant compte de ces catégories d'acteurs encore peu intégrés dans la réflexion commune (Français de l'étranger, grands groupes), activation des comités régionaux de l'export et de l'internationalisation des entreprises, mise en cohérence des initiatives, pour éviter l'impression d'un bouillonnement anarchique. Evoquant la vertu de l'exemple, il cite le cas de la coopération avec la région de l'Oriental au Maroc où les différents niveaux de collectivités françaises engagées agissent de manière concertée. Après un mot sur le rôle actuel et futur des *ambassadeurs pour les régions*,

MAEDI/DGM/DAECT

Affaire suivie par : [pierre.pognaud@diplomatie.gouv.fr](mailto:pierre.pognaud@diplomatie.gouv.fr) – [florian.ravail@diplomatie.gouv.fr](mailto:florian.ravail@diplomatie.gouv.fr)

57 boulevard des Invalides 75007 Paris

Tél. : 01 43 17 60 83

il fait état d'un bilan contrasté mais de réels pas en avant. L'enjeu pour la France que représente *l'internationalisation des territoires* ne saurait être apprécié à la lumière d'un seul critère, mais doit aussi intégrer les paramètres tels que le tourisme, la mobilité étudiante...

Le débat se poursuit avec les interventions de MM. **Jean-Claude Dardelet** (A.M.G.V.F.), mettant l'accent sur les projets intégrés et les modalités particulières pour traiter avec les grands pays fédéraux ainsi que sur les approches par secteurs (eau, assainissement, écoquartiers), **Bernard Soulage**, vice-président de la Région Rhône-Alpes, qui exprime son accord sur les objectifs, insistant sur le rôle des clusters et des pôles de compétitivité, de **Mme Nawel Rafik-Elmrini**, représentant M. Ries, président de C.U.F. et maire de Strasbourg, qui se place du point de vue du citoyen, rappelle l'expérience de Cités Unies France et évoque une éventuelle déclinaison territoriale de ce Comité.

En fonction de ces interventions, **le Ministre** note qu'il convient de rééquilibrer les priorités, de faire preuve de pragmatisme, d'être unis à l'international, libres de nos initiatives mais vigilants sur l'image de la France.

Invitant les représentants de l'entreprise à exposer leurs points de vue, il donne la parole à **M. Philippe Gautier**, MEDEF International, qui constate que *tout est loin et grand pour les petites entreprises*, qu'elles ont besoin d'être accompagnées dans leur démarche et se félicite de la création du Comité. Après un bref commentaire de la représentante de la **DG Trésor**, **Mme Sandrine Gaudin**, sur l'appui renforcé de la B.P.I., en lien avec la COFACE, **M. Jacques Girard** de la C.G.P.M.E. se réjouit de la mise en place du Comité, et insiste sur la nécessité pour nos P.M.E., qui travaillent de manière isolée, de mieux s'identifier sur ce qui est possible avec les collectivités territoriales, étant entendu qu'il ne s'agit pas seulement d'une question financière. **Mme Nathalie Roy**, de l'U.P.A., adhère aux propos tenus par ses collègues et met en évidence la situation spécifique de l'artisanat et du commerce de proximité pour lesquels les coûts fixes initiaux pèsent lourd et où, dans les deux-tiers des cas c'est le client étranger qui déclenche, souvent attiré par la *French Way of Life*, **M. Dominique Brunin**, de CCI France International, qui rappelle la présence d'un réseau de chambres consulaires au service des synergies, citant l'initiative « Export et santé », **M.M. Laurent Zylberberg et Marc Abadie**, de la Caisse des Dépôts, évoquant les secteurs d'intervention de la Caisse et de ses filiales (tourisme, assurance, transports, ingénierie, forêts) et la convention avec l'Association des régions de France (A.R.F.). La représentante de la **B.P.I.**, **Mme Marie Adeline-Peix** rappelle que *désormais* des outils spécifiques uniques existent, cofinancés par l'Etat et les régions.

Dans le débat de conclusion, interviennent Mme **Agnès Romatet**, directrice des entreprises et de l'économie internationale, D.G.M., qui commente le rôle des *ambassadeurs pour les régions*, susceptible d'évoluer avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe et la mise en place des nouveaux exécutifs régionaux, sur celui du réseau des conseillers scientifiques et à l'innovation, en lien avec les pôles de compétitivité, qui doivent encore plus s'internationaliser, le président **Bachy**, à propos des priorités géographiques, **M. Soulage**, pour mettre l'accent sur les grands salons internationaux, afin d'y faire venir les partenaires étrangers.

**Le Ministre** estime que cet échange des points de vue est très rassurant, par la qualité des apports et leur caractère complémentaire, et notant l'éloge fait par les participants de l'action menée par la D.A.E.C.T., intégrera ces orientations dans sa *feuille de route*, sur un document stratégique établi chaque année et qui engage tout le monde, donnant rendez-vous pour la session plénière de la C.N.C.D., le 29 juin prochain./ **P.P.**